

### **Motion de la section 29**

La Section 29 rejette le principe des « Laboratoires Clefs » (« Key lab ») imposé par la direction du CNRS. Elle n'en tiendra aucun compte lors de ses évaluations et lors des jurys d'admissibilité aux concours.

La Section 29 pense que ce principe est une mauvaise réponse au problème du manque de financement de la recherche, conduisant à réduire l'émergence d'innovations ou de changements majeurs de paradigme, essentiellement 'non-programmables' à l'avance. Nous pensons que ce principe va figer inutilement des dynamiques de recherche pour plusieurs années. Il continuera de plus à dévier l'énergie des personnels de la recherche vers des luttes récurrentes pour des labels (Ex, Key, etc.) dont l'efficacité reste à démontrer. Enfin, la section 29 rejette la façon dont ce principe a été élaboré, sans consultation de la grande majorité de la communauté et de ses instances représentatives.

La Section 29 n'assurera pas sa session de printemps si le principe des Key labs n'est pas abandonné. De plus, la Section 29 encourage notre communauté, notamment les DUs des laboratoires du CNRS Ecologie & Environnement, à prendre rapidement et fermement position contre cette tentative, qui nous semble inutile, de désorganisation, d'affaiblissement et d'atrophie de notre communauté et notamment des trois quarts de ses laboratoires, laissés au bord du chemin, comme très bien exprimé dans la motion de la C3N.

Votée le 27 janvier à l'unanimité des membres de la Section 29 du CoNRS.